L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 30 MAI 1885.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE EN FER DE FARANTA
Coin Bourbon et Orléans.

TOUS LES SOIRS, COMMENÇANT LUNDI 25 MAI.

RIP VAN WINKLE!

DISTRIBUTION MONSTRE.

Décors entièrement nouveaux.

Matinées les mercredis, samedis et dimanches
Entrée, 10 cents. 26 mai—

Musée à Dix Sous de Robinson,
La Seule Place d'Elite d'Amusement Maintenant Ouverte.

DERNIÈRE SEMAINE.

Attraction Extraordinaire!

Viennent d'être ajoutées dans toute la bâtisse, des **Eventails Circulaires à Vapeur**, la rendant aussi fraiche qu'en hiver.

LE GRAND TUEUR DE LION.
Récemment arrivé d'Afrique. Toutes les autres curiosités retenues.

DANS LE THEATRE.
Wiley Hamilton's Star Comedy Comp'y.

Venez Un et Tous et Jouissez de la Dernière Semaine.

10¢. Les portes sont ouvertes de 10 heures a. m. à 10 heures du soir. 10¢.
Entrée pour tous 10 cts.
29 mai—

Premier Grand Pique-Nique Annuel
—Par la Société—
UNIONE ITALIANA GARIBALDI,
En commémoration de
L'Indépendance italienne "Festa dello Statuto."
DIMANCHE, 7 juin 1885, à Oakland Park.

COMITE D'ARRANGEMENTS.

John Rocchi,	A. Mazzola,
L. Ferrari,	L. Dell'Orto,
L. Cipriani,	John Astredo,
A. Sidoti,	J. B. Sbarbaro,
C. Pozzi,	J. B. Rossi,
Sal. D'Amico,	Stef. D'Amico.

Billet..................................$50 cts.
Entrée gratuite pour les dames et les enfants.
3 mai—3,10,17,24,31—juin 5,6,7

Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.

BATAILLE DE SEDAN — BATAILLE DE SEDAN

Ce grand Panorama représentant la plus terrible des batailles modernes et où Von V...ort toutes les armées françaises et allemandes engagées est ouvert au public de 9 h. du matin à 11 h. du soir.

Entrée—
Adultes..............50c
Enfants...............25c
Lumières électriques la nuit.
B. NEU..................DIRECTEUR.
21 janv—

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

UN commis parlant l'anglais, le français et l'espagnol, ayant quinze ans d'expérience dans le commerce, désire trouver un emploi comme tel dans un magasin soit en ville ou à la campagne. Excellentes références. S'adresser à F. S. C., No 142 rue Royale. 28 mai—6f

AVIS. Une demoiselle distinguée ayant reçu la meilleure instruction, désirerait enseigner le piano, le solfège, le chant et le français; elle accepterait une situation honorable. S'adresser à E. E. D. au bureau de l'Abeille.
24 mai—6f.

A LOUER

Chambres garnies à louer à $1.50 par semaine, encoignure Royale et Orléans. Entrée No 16 rue Orléans. 24 avril—1m.

A VENDRE

A vendre, pour cause de départ, un SALON DE BARBE, bien achalandé et bien aéré. S'adresser au No 66 rue Bourbon. 29 mai—6f.

A vendre—Un moulin à sucre complet (quatre pieds) avec machine en bon état. S'adresser à H. REHNERT 74 Tchoupitoulas. 10 mai—1m

A vendre ou à louer—A Covington, Louisiane. Deux très bonnes maisons, en parfait état, connues comme les City et Bank Hotels. S'adresser à J. Smith, Covington, ou à A. Thompson, Nouvelle-Orléans. 14 avril—2m

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril.

Dentistes.

C. C. KELLS & M. VIET,
[illegible]

Opérations de tout genre faites.
[illegible]

G. P. MALONEY, D. D. S.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150......RUE DU CANAL......150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix étabriques. 25 août

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au

New Orleans City Directory de 1885

Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont strictement que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.

PRIX...$6
PRIX DE SOUSCRIPTION....... $5

Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS
DEMANDEZ
SOARD'S CITY MAP
DE LA NLLE-ORLEANS
PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)
Soard's Guide Book and Street Guide,
PRIX, 50 CENTS.
A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par
L. SOARD'S, Editeur,
5 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

INSTITUTION OURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris l'institut. 17 sept—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mai 1885.

Bernard Frédéric Martin	Ladrix Paul Bra
Bouche Jacques	Leyd Auguste
Banquié M. et Mme	Labarrère
Bonnecaze M. et Mme	Mournet Louis (2)
Brun Jean	Monchon Pierre
Bernard Célestin	Mistrot Guillaume André
Bagarry Remy	Moulaag Alexandre
Champagne François	Mélis Daniel Joseph
Carrère François	Miron Jean
Colin Thiebaut	Nau Ulysse Gaetan
Combas Guillaume	Poisson Charles
Claverie Jean Marie Louis	Pradal Jean
Chéoux Pierre	Payelle Jean Baptiste
Chambonnet Félix	Pounmateau Jean Marie
Carrère M. et Mme	Paguerre Achille
Deschamps Etienne	Ravel Jean Baptiste Léon
Dubois Ernest	Roche Auguste
Dupeaux Hippolyte	Raudolph Richard
Dupont Pierre Benjamin	Rotgé Jean
Deslaynes Soulange ou Solange	Ratier Paul
Ecoat Jean Joseph	Saillant Joseph
Faivre François	Smith Mme Vve
Gallen Jean Baptiste	Sylvestre Joseph Antoine
Gotchon Jean	Stef Michel
Gedin C A	Touchard Frédéric
Georgel Charles	Thévenin Mme Vve
Garde Sylvain	Thomas Narcisse
Imbert Albert Henri Fernand	Tessoire Paulin Eleazar
Keller Marie Barbé ép. Louis Tache	Tremant les époux
Kayrau ou Kayrpe Pierre	Tuingue Victor Jean Baptiste
Labit Marduché	Tappetel de la Panissais
	Vallée Lucien

Le Consul général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ABZAC.

L.S.L.

PRENEZ AVIS

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 16 JUIN 1885
UN
TIRAGE EXTRAORDINAIRE
CLASSE F.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU
GEN. JUBAL A. EARLEY,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'Ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION
De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE......	$150,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Dans la matinée du
MARDI, 16 JUIN 1885.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ...... de	50,000..	50,000
1 Lot de......	20,000..	20,000
2 Lots de......	10,000..	20,000
4 Lots de......	5,000..	20,000
20 Lots de......	1,000..	20,000
50 Lots de......	500..	25,000
100 Lots de......	300..	30,000
200 Lots de......	200..	40,000
600 Lots de......	100..	60,000
1000 Lots de......	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à........	$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence de collection.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.,
P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James K. Tucker vs Mme Francis E. Sprague.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 13,675—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI 30 juin 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Terpsichore et Euterpe, désigné par le numéro trois et mesurant trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes sur la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de Mme Elliot W. Gregory, conformément à un acte passé pardevant T. O. Stark, notaire, le 27 novembre 1852, enregistré au bureau de transfert livre 60 folio 266.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mai—30—juin 6,13,20,27,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'un lot de machines de valeur, etc., propres à la fabrication du tabac. Grand assortiment de tabac, cigares, pipes, etc. Un cheval, deux wagons, harnais, etc.

Dans l'affaire de l'insolvable G. Jacquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,913—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 mai 1885 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 30 mai 1885, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No. 44 rue St-Pierre, entre Royale et Chartres, dans le Second District de cette ville.

1° Les marchandises, le stock, les installations, etc., du dit local consistant en un grand lot de machines de valeur, pipes, cigares, tabac, tabac à priser et autres articles se rattachant au commerce du tabac, d'après un inventaire enregistré.

2° Un cheval, deux wagons et un jeu de harnais.

Conditions—Comptant.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20mai—20 23 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 3,793—En vertu d'un ordre de vente en date du 13 mai 1885, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 30 mai 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de billets, comptes à recevoir, jugements, réclamations etc., conformément à une liste déposée à mon bureau.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 mai—19,23,27,30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme E. Filleul vs. Walter Hepp.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 8 191—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, coin Avenue de la Louisiane et Magazine, dans le Sixième District de cette ville le SAMEDI, 30 Mai 1885, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK CARAMBAT,
Constable.
19 mai—19 24 30

William Haw vs A. Landauer.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 8216—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt Louisiana Avenue coin Magasins dans le Sixième District de cette ville, SAMEDI le 30 mai 1885 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot d'installations de buvette et un lot de meubles et de vaisselle de restaurant et de pension.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK CARAMBAT, Constable.
19 mai—19 24 30

Julius Vairin & Co. vs H. Norninger.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 8 092—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'encan, à l'entrepôt Rio, encoignure Tchoupitoulas et Notre Dame, VENDREDI, 5 juin 1885, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Vingt-cinq (25) barils de farine marqués (6) d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus mentionnée.
Conditions, comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY,
Constable.
26 mai—1 5 juin

D. Darmes vs A. A. Plaisridge.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 8 237—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, coin Avenue de la Louisiane et Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI 6 juin 1885 à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Un lot d'objets de restaurant et installations de buvette.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK CARAMBAT,
Constable.
26 mai—26 31—juin 6.

John R. O'Rourke, agent, etc., vs. W. C. O'Rourke.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 7,832—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan VENDREDI le 12me jour de juin 1885, à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot ou portion de terre avec tous les droits, voies et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Clara, Magnolia et Philip, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de 97 pieds. Le dit lot commence à une distance de 60 pieds 5 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues Jackson et Clara.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY, Constable.
12 mai—12,16,23—juin 3 12

MONITION.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No ——.

Dans l'affaire de Henry B. Swasey demandant une monition.

ETAT DE LA LOUISIANE—A TOUS CEUX que cela concerne. Salut: Attendu que Mme Elminia Moses Swasey, veuve de Henry B. Swasey, a acheté à l'encan fait par William Davis, encanteur, pour la paroisse d'Orléans, le 13me jour de juin 1874, en vertu et conformément à un ordre rendu par l'ancienne Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 6 mai 1874, dans l'affaire de la succession de Henry B. Swasey No 36 808 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite:

Et attendu qu'à la vente de la propriété ci-après décrite, Mme Elminia Moses Swasey, veuve de Henry B. Swasey, en devint l'acquéreur pour le prix et le montant de Trois Mille Sept Cents Piastres, [$3700] comptant.

Et attendu que Henry B. Swasey légataire universel et héritier de feue sa mère Mme Elminia Moses Swasey, veuve de Henry B. Swasey, qui a acheté la dite propriété s'adresse maintenant à cette Cour pour une monition ou une annonce conformément aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de la loi 95, approuvée le 16 mars 1870, connue communément sur le nom de Statuts Révisés de la Louisiane:

Que toutes les personnes y intéressées sachent et soient averties, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui ont à faire valoir un droit, titre ou réclamation quelconque à la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la dite vente a été faite ou d'une irrégularité ou d'une illégalité quelconque dans l'estimation ou l'annonce, à l'époque de l'acte de vente ou pour tout autre défaut quelconque, de donner dans les trente jours qui suivront la première insertion de cette monition dans les journaux publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée. La dite propriété ainsi vendue et décrite comme suit, savoir: Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, connu sous les numéros 137 et 137 1/2, rue Julie, dans l'ilet borné par les rues Julie, Camp, Magazine et Girod, mesurant trente-huit pieds de face à la rue Julie, et quatre-vingt seize pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Par ordre de la Cour.
JULES VIENNE Député-Greffier.
Nouvelle-Orléans, 29 avril 1885.
12 mai—12,16,23,30—11 juin

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Juan Victore alias Morales.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,066—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
30 mai—30—3,7 juin

Succession de Mary Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,047—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. S. Benedict, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
26mai—26,30—4juin

Succession d'Alfred F. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,418.—Division C.—Attendu que Mme veuve Alfred F. Jones a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alfred F. Jones, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
31 mai—21,25,30

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et Commerciale.

Le magasin en briques à deux étages, No. 21 rue Front et 22 rue Fulton. La façade est entièrement sur la rue Gravier.

Dans l'affaire de la succession de veuve John Brossard, tutrice naturelle, etc., vs. Michael Muller—No. 12,882.

Vente pour effectuer un partage à l'encan

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 30 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre et un jugement, tous deux rendus par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "A", un ordre en date du 23 avril 1885, dans l'affaire de la succession de John Brossard, dossier No. 12,245 et l'autre un jugement et un ordre rendus le 1er avril et signé le 8 avril 1885, dans l'affaire de la veuve John Brossard, tutrice naturelle, etc. vs. Michael Muller, dossier No. 12,882, à l'encan il sera vendu—

Le tout d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Gravier et Poydras, désigné comme lot No 1 et mesurant 23 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Fulton, 21 pieds 3 pouces de face à la rue Front sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté adjacent au lot No 2 et une profondeur et façade à la rue Gravier de 123 pieds 2 pouces et 6 lignes; le dit terrain formant encoignure et faisant face à trois rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, avec magasins au rez de chaussée et résidence au premier étage, vis-à-vis des bureaux de MM. Zuberbier & Behan, Grocers en gros, et autres.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux certains billets à ordre, avec hypothèque sur cette propriété, tous deux datés du 11 décembre 1883; l'un de $1,500 payable deux ans après date, l'autre de $2,200 payable trois ans après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent de la date jusqu'à parfait paiement, et qui se montait au jour de la vente, avec les intérêts accrus, à $4,107, et pour le reste l'acquéreur paiera une moitié comptant, la balance à un an, avec 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera en outre les taxes dues et exigibles en 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent, au comptant sur le montant de l'enchère.

Acte de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux chevaux à l'encan.

Dans l'affaire de W. S. Davidson vs. ses créanciers.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 30 mai 1885, à 11 heures du matin, aux écuries de James Regan, No. 140 rue Baronne, entre Poydras et Lafayette, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 18 mai 1885. Docket No 13,564, dans l'affaire de W. S. Davidson vs. ses créanciers, il sera vendu:

Un cheval blanc.
Un cheval bai.
Conditions—Comptant sur les lieux.
20 mai—20 24 27 à la vente

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée et terrains nus dans le Premier District.

Succession de L. E. Kyle.—No 13,965.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—C. E. Girardey, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 20 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 14 mai 1885, et rendu dans l'affaire de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Broad, Poydras, White et Perdido, mesurant 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur, entre lignes parallèles de 100 pieds. Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent. Les améliorations qui s'y trouvent comprennent un cottage en bois à un étage à deux corps de logis.

2. Deux certains lots de terre situés dans le même district et ilet et touchant au lot ci-dessus décrit, chacun des dits lots mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

3. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que ceux ci-dessus décrits, mesurant 28 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4. Un autre lot de terre situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Broad, Gravier, Perdido et White, mesurant 30 pieds de face à la rue Broad sur 94 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur d'un côté et 94 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté.

5. Une certaine maison en bois couverte en bardeaux contenant deux chambres bâtie sur un lot de terre que l'on dit appartenir à M. Burke dans l'ilet borné par les rues Gravier, Gravois, Perdido et Dupré dans le Premier District de cette ville et faisant face à la rue Gravois.

Conditions—Comptant sur les lieux. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1885, en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant E. Grima, notaire aux frais des acquéreurs.
20 mai—20 23 30—6 13 20 juin

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles riches et élégants. Magnifiques Ameublements en bois de rose pour salon. Miroirs de valeur pour devant de cheminée. Tapis et essuie-pieds, en velours. Magnifiques ornements de cheminée. Attrayante collection de Peintures. Magnifique Porte-Chapeau en bois de rose et Meubles de corridor. Grand Piano de Steinway & Sons.

Collection rare et riche de Bronzes, Marbres, Vases, Services de faïence, Plaqué et Verrerie taillée.

Magnifique ameublement de chambre à coucher. Jolis ameublements de chambre à coucher en chêne.

Rare ameublement de salle à manger, sculpté artistiquement.

——Ainsi que——

Une rare et belle collection d'autres articles de ménage utiles et de luxe.

Beaux Rideaux de dentelle et Lambrequins.

—— ET ——

Une magnifique Voiture à un cheval, avec harnais et accessoires.

Succession de Caroline E. Simms.

No. 13 167—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur—Bureau No. 5, rue Carondelet—MARDI, 2 juin 1885, à 11 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 22 avril 1885, je procéderai à la vente à l'encan au local No 236 rue Phillips, entre Chestnut et Colisée—de tous les meubles d'une collection rare qui se trouvent dans le dit local.

Conditions—Comptant.
2 mai—2,3,23,30—2 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidences de valeur à Alger.

Succession de James Whalen et de Mary O'Neil, sa femme.

No 12,190—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.—Albert Paul, encanteur—Bureaux No. 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 mai 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 avril 1885, la propriété suivante, à savoir—

1°. Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le lot No 13 de l'ilet No 14, borné par les Avenues Pacific et Atlantic, les rues Evelina et Eliza, le dit lot mesurant 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Pacific, sur une profondeur et façade à la rue Evelina de 123 pieds, 8 pouces et formant le coin de l'Avenue Pacific et de la rue Evelina.

2° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Eliza, Elmira et Evelina; le dit terrain formant le coin des rues Chestnut et Eliza, et mesurant 63 pieds 4 pouces de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur et de façade à la rue Eliza.

AUSSI.

Au même endroit et à la même heure, tous les meubles contenus dans le local coin Eliza et Chestnut, appartenant aux dites successions et décrits dans l'inventaire enregistré au bureau du greffe de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs des propriétés foncières devront assumer le paiement de toutes les taxes dues en 1885 en sus du prix d'adjudication, et payer au moment de l'adjudication 10 pour cent pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, No. 79 rue Douane, aux frais de l'acquéreur.
29avril—29—mai 9,16,23,30

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Boyer, de Paris, avec le nouveau système Equilibré, Breveté pour le tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments ont, à leur complet épreuve. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
Sept—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

TERRAINS DE VALEUR sur les rues Rendon et Douane.

Succession de Rebecca F. Hoyle.

No 1,250.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON. Albert Paul, encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 mai 1885, il sera vendu, à l'encan—

Dix terrains dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Rendon et Lopez, désignés par les numéros 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

Le lot No 12 mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Rendon sur une profondeur de 135 pieds 5 pouces 4 lignes sur le côté du lot No 11, et 108 pieds 1 pouce sur le côté du lot No 13, et mesure dans le fond 43 pieds 11 pouces 5 lignes entre les deux lignes de côté.

Le lot No 13 mesure 30 pieds de face à la rue Rendon sur une profondeur de 123 pieds 6 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No 14 forme le coin des rues Rendon et Douane, mesure 31 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur et façade à la rue Rendon de 109 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 15, 16, 17, 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 109 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Les lots Nos 18 et 19 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 123 pieds 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Cette criée des dits terrains étant sus décrits étant la deuxième et dernière, les terrains seront définitivement adjugés au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'ils rapporteront à douze mois de crédit. Les acquéreurs devront fournir leurs billets à douze mois, à partir du jour de la vente avec de bonnes garanties. Les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an et seront garantis par hypothèque spéciale sur les dits terrains. Les acquéreurs auront à payer au comptant, au moment de la vente, pour payer les frais d'annonces et autres frais, etc. Les taxes dues et exigibles en 1885 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix de leur adjudication.

Actes de vente pardevant Samuel Flower, notaire aux frais des acquéreurs.
21 mai—21, 23, 30—juin 6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence élégante et commode sur la rue Philip, entre Chestnut et Colisée.

Succession de Caroline E. Simms.

No 13,167—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureaux: No 5 rue Carondelet—SAMEDI, le 30 mai 1885, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de vente dans l'affaire ci-dessus de l'Honorable W. T. Houston juge de la Division B de la dite Cour Civile de District rendu le 22me jour d'avril 1885 dans l'affaire de Juliet T. Simms demandant à être confirmée tutrice naturelle de ses enfants mineurs, rendu par l'Hon H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E le 24me jour d'avril 1885 par autorisation des héritiers majeurs de feu Thomas Simms je procéderai à la vente à l'encan, à savoir—

1° Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro trente-deux (32) sur le plan original du faubourg Lafayette et borné par les rues Philip, Chestnut, Plaquemines, maintenant Colisée, et la division du faubourg Livaudais maintenant Premier District, lesquels lots sont désignés par les numéros trois, quatre, cinq et dix-neuf sur un plan dressé par E. A. Hedin, architecte, en date du 11 juillet 1853, et déposé en l'étude de Wm Shannon, notaire en cette ville, comme plan No 16 et mesurent comme suit à savoir: Le lot No 3 mesure vingt-huit pieds 4 pouces et sept lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de cent vingt cinq pieds.

Les lots Nos 4 et 5 mesurent chacun vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles.

Le lot No. 19 mesure trente pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 127 pieds 4 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par le dit Thos Simms conformément à un acte de vente exécuté pardevant James Wood Breckenridge notaire en cette ville le 20 avril 1868, enregistré au bureau de Transfert livre 95 folio 40.

2° Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Philip, Chestnut, Première et Colisée, désignée par la lettre A sur un plan de voyer fait par Braun en date du 10 novembre 1877 annexé à un acte de N. B. Trist, notaire en date du 16 novembre 1877 et mesurant conformément au dit plan 14 pieds 2 pouces 4 lignes de largeur sur 28 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le dit morceau de terre est l'extrême portion du fond des lots originaux Nos 10 et 11 de l'ilet 62 sur un plan dressé par Hedin en date du 19 avril 1848 déposé en l'étude de feu J. E. Beard notaire comprenant avec la ligne originale du fond des dits lots Nos 5 et 6 du dit plan. Etant la même portion de terre qui a été acquise par le feu Thomas Simms de W. Gowder par acte exécuté pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville le 16 novembre 1877 et enregistré au bureau de transfert livre 109 folio 297.

Les améliorations comprennent cette jolie résidence en bois à deux étages genre moderne désignée par le No. 236 de la rue Philip avec un grand corridor au premier et au second avec salons à arche artistement peints salon de réception et salle à manger, bien devant de cheminées dans la maison office, cuisine à chauffer de valeur, chambre à laver et Tuyaux, belles chambres à coucher, chauffer à bain, au second étage, chambres bien finies dans les mansardes, jolies chambres sur la galerie, et un grand réservoir d'eau sur le tout avec tuyaux de communication à presque tous les appartements. Au fonds du terrain s'ouvrant sur la rue Chestnut et à une distance raisonnable du corps principal de logis, est une jolie remise avec écurie, une chambre à charbon et à bois poulailler, trois cuves etc. Le terrain est élevé et planté d'arbres fruitiers d'arbustes et d'arbres donnant de l'ombre.

La propriété est située dans une des plus charmantes parties du quatrième district et dans un voisinage irréprochable. Elle offre tous les conforts imaginables et ferait une délicieuse résidence en même temps que ce serait pour l'acquéreur un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à crédit à un et deux ans en paiements égaux représentés par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur. L'acte de vente devra contenir les clauses de non aliénation et de vente sans estimation et de 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets et toutes les autres clauses usuelles renfermées dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les bâtisses pour un montant égal à celui des billets souscrits, transférer les polices d'assurances aux détenteurs des billets et assumer en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1885, faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication entre les mains de l'encanteur.

Actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.
25 avril—25—mai 2 9,16 23,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée.

Quatre terrains dans le Deuxième District de cette ville.

Succession de Julie Bonaventure, veuve de [François de Gruy ou de Gruse—No. 11 791.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI le 30 mai 1885, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu de deux ordres de cour, en date respectivement du 19 janvier 1885, du 29 avril 1885, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre terrains de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Orléans, Miro et Tonti, désignés par les numéros un, deux, neuf et dix, sur un plan dressé par Communy le 15 septembre 1844, et déposé en l'Etude de P. Labarre, anciennement notaire en cette ville, conformément au dit plan lesdits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 75 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Orléans et Tonti, le lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 187 pieds 5 lignes de face à la rue Tonti et 96 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 10.

Le lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne, sur 86 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9, et 85 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 11.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les Taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. Ducatel, notaire.
25avril—25—2,9,16,23,30mai.

VENTE JUDICIAIRE.

Une très jolie maison-cottage.

Une jolie résidence-cottage double sur la rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus, dans un voisinage charmant et splendidement améliorée.

Succession de B. F. Chambers.

No. 12,601.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 29 avril 1885, il sera vendu à l'encan pour le compte de la susdite succession, à savoir—

Un certain lot de terre, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Kerlerec, Marais et Columbus, désigné par la lettre "B" et mesurant 32 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Villeré sur une première profondeur de 100 pieds sur le côté vers la rue Columbus qui le divise du lot A. de là à angles droits 7 pouces et 4 lignes vers la rue Kerlerec, de là à un angle droit une seconde profondeur de 36 pieds 3 pouces à la ligne du fond qui mesure 32 pieds 6 pouces et 6 lignes, sur une profondeur de 130 pieds 11 pouces et 2 lignes sur une ligne s'étendant perpendiculairement à la rue Villeré sur le côté vers la rue Kerlerec. Le tout conformément à un plan d'Arthur De Armas, député-voyer de ville, daté Nouvelle-Orléans, 14 avril 1885. Les améliorations comprennent la jolie résidence cottage de construction moderne à deux corps de logis, admirablement subdivisée et située dans un des meilleurs voisinages du Troisième District.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues de l'année 1885, en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant A. Hero Jr., notaire.
2mai—2 9 16 23 30 juin6

John Strato & Co. contre Mme Ella.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 6 347.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon dépôt No 77 Passage de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 6 juin 1885, à 11 heures A. M.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
24 mai—1, 6 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rue Rocheblave, Second District.

Succession de Edward Moran.

No 14,108.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 mai 1885, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Deux terrains avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, désignés comme lots 2 et 3 et mesurant chacun 30 pieds 1 ligne de face à la rue Rocheblave, 81 pieds 3 lignes sur la ligne de division de la propriété Coquet, sur les profondeurs suivantes sur une ligne perpendiculaire à la rue Rocheblave. Le lot No 2 a 29 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la ligne qui le sépare vers la rue Dumaine du lot No 1. Le lot No 3 a 28 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 2.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dues dans le cours de l'année 1885 et faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Wm J. Castell, notaire.
17 mai—17,30—juin 6,13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Action du Jockey Club et Comptes à recevoir, dans l'affaire de A. G. Nicolopulo vs ses créanciers.

No 13,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, le 9 juin 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 25 mai 1885, il sera vendu à l'encan les valeurs ci-après décrites à savoir:

1o. Une action du fonds capital du New Louisiana Jockey Club de la Nlle Orléans.

2o. Un lot de comptes à recevoir conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.
27 mai—27,31—juin 6, 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une élégante Maison sur l'avenue St-Charles.

Dans l'affaire de MM. Gidiere, Day et Cie vs Leurs Créanciers—No 13,506—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1885, à midi à la Bourse d'Encan St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 1er mai 1885, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur à savoir:

L'ilet de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, désigné comme l'ilet No 63 et borné par les rues Bacchus ou Baronne Soniat et Robert et l'avenue St-Charles et mesurant une façade d'à peu près 277 pieds sur l'avenue St-Charles, à peu près 250 pieds de face à la rue Baronne, à peu près 465 pieds 9 pouces de face à la rue Robert et 316 pieds 7 pouces de face à la rue Soniat, le tout plus ou moins, ensemble avec toutes les élégantes améliorations maison, terrains bien arrangés qui s'y trouvent.

Conditions de la vente—Un quart comptant sur les lieux et le reste en paiements égaux en un, deux et trois ans à partir du jour de la vente par billets à ordre dressés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, avec intérêt à raison de 7 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur laquelle partie il serait nécessaire d'instituer un procès pour la collection dont le tout principal intérêt et honoraire d'avocat devra être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, en outre l'acquéreur devra assurer la bâtisse au profit du détenteur ou des détenteurs des billets et assumer le paiement de toutes les taxes dues pendant 1885 et faire un dépôt de dix pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant N. B. Trist, notaire.
6 mai—6 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rue Quatrième.

Succession de John Rhodes.

No 14 008—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1885, à midi à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu en vertu d'un arrêt de l'Honorable W. T. Houston, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du [illegible] mai 1885, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington et les rues Quatrième, Magnolia et Locust. La propriété comprend tout le terrain No 10 et l'arrière partie des terrains Nos 5, 6, 7, 8, 9 et mesurant en totalité 33 pieds 3 pouces de face sur la rue Quatrième sur 136 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant le reste en billets de montants égaux portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue et toutes les conventions usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer toutes les taxes dues en 1885 et un dépôt de 10 pour cent comptant sur exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant James Fahey, notaire.
6 mai—6 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et effets mobiliers, etc.

Succession de George Jacob Wetzel et Elizabeth Schmidt, sa femme, No 10 646.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI 3 juin 1885 à 11 heures du matin au local encoignure ... des rues Josephine et Constance, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 mai 1885 il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession:

Les comptoirs, étagères, installations et le contenu du magasin d'épiceries de la dite succession et les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—comptant avant livraison.
... 30 31—juin 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions et Bons. Meubles et bibliothèque à l'encan.

No 12 854—B—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de THOMAS H. KENNEDY et No 12 850, succession de Mme F. H. KENNEDY réunies et consolidées.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—LUNDI 1er juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 15 mai 1885 seront vendus aux enchères les actions et les bons suivants, savoir:

1 Action du New Louisiana Jockey Club.
5 Actions de la State National Bank.
1 Bon hypothécaire de construction du N. O. Jackson and G. N. Railroad pour $1000, 2me série avec 12 coupons 8 pour cent qui y sont attachés.
2 Bons six pour cent de la ville de la Nlle Orléans émis le 18 janvier 1883 pour $1000 avec 17 coupons d'intérêt attachés à chacun d'eux.
4 Bons six pour cent de la ville de la Nlle Orléans émis le 18 janvier 1883 pour $50 avec 17 coupons d'intérêt attachés à chacun d'eux.

Conditions—Comptant avant le transfert.

——ET LE MEME JOUR——

A 1 heure de l'après midi à la résidence No. 531 rue de Chartres, entre Port et St. Ferdinand, il sera vendu à l'encan—

Les meubles meublants et autres de la dite succession contenus dans la dite résidence aussi un lot d'argenterie massive de table, plaqué et verrerie, et une bibliothèque d'ouvrages de droit et autres.
21mai—21 24 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du Gaz et de la compagnie du chemin de fer de la ville et Actions de la compagnie des Water-Works.

Dans l'affaire des mineurs Geddes, No 10 046, et dans la succession de Mme Jane Shepherd No 11 034, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et pour le compte d'intérêts particuliers, tous réunis.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 4 juin 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans il sera vendu les bons et actions suivants, à savoir:

40 Actions de la compagnie du Gaz de la Nouvelle Orléans.
45 Actions de la N. O. City & Lake RR Co.
4 Bons hypothécaires de la N. O. Water Works.
Co. de $500 chacun.
Conditions—Comptant avant le transfert.
24mai—24,30,31—3,4juin.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence élégante à Mandeville, anciennement le Frerichs Place.

Dans l'affaire de Gidiere Day & Cie. vs. leur Créanciers.

No 13,506—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 20 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 15 mai 1885, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la ville de Mandeville dans la paroisse St-Tammany, en cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Lake, Jefferson, Carroll et Coffee et faisant partie du lot No. 2 dans l'ilet No 26, sur un plan de Mandeville dressé par Louis Bringier, voyer, le 14 janvier 1834.

La dite portion de terre mesure au pied français, 83 pieds 1 pouce de face à la rue Lake sur une profondeur de 1000 pieds et est bornée sur un côté par l'autre portion du lot No. 2 et sur l'autre côté par le lot No. 1. Les améliorations comprennent l'élégante résidence cottage élevée de terre, avec dépendance, etc., suffisant pour une très grande famille. La propriété fait face au lac dans la partie la plus élevée de Mandeville; pour promenades dans le parc il y a de magnifiques chênes entre la maison et le lac.

Conditions—Un quart comptant sur les lieux et le reste en trois paiements égaux en trois ans de la date de la vente pour billets à acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 pour cent d'intérêts à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas qu'il deviendrait nécessaire d'instituer un procès pour collecter les dits billets ou une partie, et, en outre, l'acquéreur aura à assurer la propriété pour la valeur d'un montant suffisant pour garantir la partie du prix à crédit et les honoraires d'avocat, en cas de procès, et le transfert de la police au porteur des dits billets.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant N. B. Trist, notaire.
20mai—20 24 31 juin7 14 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District, à l'encoignure des rues Religious et Orange.

Succession de Frederick Hecker et Louisa Werner, sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.—Nos. 10 420 et 11 326.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI 6 juin 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre des Honorables W. T. Houston et A. L. Tissot juges de la dite Cour en date du 29 avril 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec la bâtisse à deux étages et autres améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Religious, Orange, Richard et St-Jean-Baptiste et mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue Religious sur une profondeur et face à la rue Orange de 110 pieds (au pied américain).

Conditions comptant. Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix de son adjudication. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

30 avril—30 mai—2 9 16 23 30 juin 6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Veuve Claus. Hollman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 11,790.

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 6 juin 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la dite Cour en date du 4 mai 1885, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues France, Grands Hommes, Craps et Mazant, et mesure, au pied américain, 45 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 81 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois double louée maintenant à raison de $12 par mois.

2° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District, dans l'ilet borné par les rues Royale, Mazant, Moreau et Barthélemy. Les dits lots se touchent et mesurent, au pied américain 55 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les dits lots forment l'encoignure des rues Royale et Mazant. Les améliorations comprennent une rangée de bâtisses en bois maintenant louées à raison de $21 par mois.

3° Un lot de terre et les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district désigné par le No 20 de l'ilet No 14 formant l'encoignure, et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur une profondeur de 110 pieds et de face à la rue Craps.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux corps de logis couverte en ardoises et une bâtisse dans le fond couverte en bardeaux et pouvant être louée à raison de $16 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit. La dite partie à crédit devra être garantie par privilège du vendeur et toutes les clauses de garanties. Transfert de la police. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement. L'acquéreur assumera en sus du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente pardevant Charles Rollea notaire aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
6 mai—6 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Bertrand Johnes alias Johnson No 13,581 et de Mme Catherine Johnes No. 13,926—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO Encanteur, Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 6 juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour en date du 24 avril 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la cette ville dans l'ilet borné par les rues Howard, Erato, Thalia et Freret désigné par le No. 10 et mesure 32 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles, au pied américain.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
30avril—30—mai 2 9 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Thomas Nightingale.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 11,727.

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 20 juin 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour en date du 19 mai 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Faubourg St Mary et mesure au pied anglais 27 pieds 2 pouces de face sur le côté ouest de la rue St Pierre entre Hevia et Poydras sur une profondeur de 99 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, ainsi que la même propriété décrite dans l'inventaire comme suit à savoir:

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Lafayette et Poydras et mesurant 27 pieds 2 pouces de face à la rue Franklin sur une profondeur de 92 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
23 mai—20 30—juin 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Dix terrains de valeur dans le Sixième District.

Succession de George Allan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B—No 13 190.

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 20 juin 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus juge de la dite Cour, en date du 19 mai 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir

Dix certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Carondelet, Robert et Baronne. Les dits lots sont numérotés de 1 à 10 inclusivement comprenant toute la façade du dit ilet sur la rue Upperline et mesurent chacun 31 pieds 2 pouces de face à la rue Upperline sur une profondeur de 100 pieds.

Conditions—Comptant

Acte de vente pardevant George C. Preot, notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur aura à payer en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.
20 mai—20 30—juin 6, 13 20.

ANNONCE JUDICIAIRE

McCloskey Bigley & Cie ve Compagnie de Fabrication de Papier de la Louisiane.

Cour de District des Etats Unis pour le District de l'Est de la Louisiane—No 1296.

CONFORMÉMENT à un ordre de vente lancé par le juge Edward C. Billings juge de la Cour de District des Etats Unis dans et pour le district de l'Est de la Louisiane, dans les procédures de la susdite banqueroute ou la dite Compagnie de Fabrication de Papier de la Louisiane, la défenderesse, a été déclarée en banqueroute et dans le but spécial d'opérer une liquidation complète et finale et la clôture des affaires de la dite vente de banqueroute, je, soussigné, spécialement choisi encanteur pour faire les ventes comme il appert du dit ordre, offre en vente, pour SAMEDI, le sixième jour de juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, jugement recouvrés par Charles J. Levesque et George H. Braughn sécurités de la dite banqueroute contre diverses personnes et lesquels restent impayés, et toutes les réclamations de la dite Compagnie contre diverses personnes soit en procès ou d'après des comptes courants, et en partie ou tout l'actif quelqu'il soit, appartenant à la dite Compagnie.

Listes ou schedules des titres respectifs des dits jugements et procès des comptes courants et comme d'autres réclamations ou actifs généralement à voir et à examiner au bureau du soussigné, rue Royale 45.

Conditions de la vente—Comptant sur les lieux. Tout ce qui est décrit sera vendu sans aucune estimation au dernier enchérisseur et au plus offrant, sans aucune responsabilité, garantie ou représentation quelconque de la part des dites sécurités ou de la Compagnie, chaque acquéreur achetant à ses propres risques et périls quelque soit l'intérêt ou réclamations de la dite banqueroute, et sans recours. Le soussigné encanteur, exécutera les actes écrits de la vente et transferts aux acheteurs respectifs.

B. ONORATO
Encanteur.
2 mai—2, 20 juin 6

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Mme Wm. R. Verlander.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No. 13,048.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, le 9 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour Civile, en date du 30 mars 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Toledano, Magazine et Constance, désignés par les Nos. 7 et 8 et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No. 7 mesure 28 pieds de face à la rue Pleasant, sur une profondeur de 141 pieds 11 pouces et 7 lignes.

Le lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la dite rue Pleasant, sur une profondeur de 138 pieds 1 pouce et 1 ligne, entre lignes parallèles.

Conditions, Comptant.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
2 avril—2,11,18,25—mai—2 9

Succession de Jean Ladebèse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,180—Division D.—Attendu que P. S. Wiltz, Jr. administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Ladebèse, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27mai—27,31—6juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

OCCASION RARE.

La résidence pour famille de Maspéro No. 60 rue Esplanade.

Résidence cottage agréable à Alger.

5 Actions du New Louisiana Jockey Club.

5 Actions du Texas Pacific R. R. Co.

Succession de P. Maspéro.

No 13,412—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MARDI 30 JUIN 1885 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 27 mai 1885, les propriétés de valeur suivantes à savoir

1. Deux terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Chartres, Quartier et Royale, le premier des deux terrains mesure 33 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 33 pieds et 5 pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds 5 pouces 5 lignes sur la ligne latérale vers la rue de Chartres et 122 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne latérale vers la rue Royale, le second terrain mesure 31 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue du Quartier sur 31 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 87 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Royale, étant la même propriété acquise par feu P. Maspéro de E. Villavaso d'après acte passé devant Octave de Armas notaire en cette ville le 19 mai 1869.

Les améliorations comprennent cette belle résidence à deux étages pour famille connue comme résidence Maspero située sur une des plus belles avenues de la ville et dans un des quartiers les plus aristocratiques possédant en même temps tous les agréments et tout le confort d'une maison de maître au premier étage se trouve un grand corridor, vaste salons à arches avec devants de cheminée en marbre blanc, salle à manger, cuisine et deux chambres et au second étage se trouvent 6 chambres à coucher chambre à laver, cuve, lieux d'aisance water-works, écurie etc. Il y a dans la cour du fond un magnifique jardin, une vigne etc.

2. Un terrain ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Cinquième District de cette ville sur la rive droite du fleuve Mississippi dans cette partie de la ville connue comme Alger, le dit lot étant désigné par le No. 8 ilet 15 lequel ilet est borné par les rues Barthelemy, Pierce, Seguin et Delaronde et mesure 31 pieds 8 pouces de face à la rue Delaronde sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles le tout au pied français. Etant la même propriété acquise par le dit feu P. Maspéro de F. W. Dejean d'après acte pardevant H. P. Caire notaire en cette ville, le 26 février 1882.

—Aussi—

5 actions du New Louisiana Jockey Club.
5 actions du Texas Pacific R. R. Co.
Conditions—Comptant sur adjudication. Actes de vente pardevant Eusebe Bouny aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30—juin 6 13 20 27 30

Le contenu de la résidence Montgomery.

Comprenant l'assortiment le plus coûteux et le plus élégant de meubles à cachet artistique, etc., qui ait jamais été offert à la Nlle-Orléans, et comprenant en partie:

2 bahuts de Boule pour salon, en bois d'ébène avec médaillons en porcelaine de Sèvres et ornés de bronze bruni.

1 Sideboard en vieux chêne, artistement sculpté,—un vrai bijou,—le seul qui soit à la Nlle-Orléans.

2 grandes bibliothèques en vieux chêne, sculptées avec goût.

Meuble de salle à manger en vieux chêne, richement sculpté.

2 glaces françaises épaisses pour dessus de cheminée, avec cadres en vieux chêne admirablement sculpté. Deux œuvres d'art.

Autres meubles en vieux chêne ayant un cachet artistique.

Meubles Vernis de chambre à coucher, en palissandre, avec armoire à glace, sortant de chez Siebrecht. De vrais bijoux.

1 belle armoire à glace pour chambre à coucher.

2 grands vases à fleurs japonais.

1 fontaine en marbre pour salon.

Peinture à l'huile par Sontague.

Peinture en médaillon sur verre.

Magnifiques lustres à gaz.

Glaces, lits victoria en palissandre, armoires à glaces et autres, canapé, toilettes, le tout fabriqué par Siebrecht, garnitures de cheminée riches, lampes carcel en Sèvre, statues magnifiquement sculptées, tapis Bruxelles, tapis anglais, vases en Sèvre pour fleurs, rideaux de dentelle, lambrequins, oreillers et traversins en plumes, matelas avec sommier, porcelaines, verrerie et nombre d'autres articles de luxe qu'il serait trop long d'énumérer. Le tout en parfait état.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur—Bureau 46 rue Royale—JEUDI 4 juin 1885 à 10 heures du matin il sera vendu au coin des rues ... il sera vendu le contenu de la dite résidence.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication et avant livraison.
30mai—30 31 mai 4 juin

LA MAISON DELVAILLE SUR LA RUE ESPLANADE.

Vente des plus positives.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 13 juin à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St Charles rue St Charles—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Remparts et St Claude, mesurant 91 pieds 2 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 188 pieds 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Remparts et 193 pieds 7 pouces 7 lignes sur l'autre côté et 92 pieds 4 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent l'élégante maison bâtie avec les meilleurs matériaux ayant cinq salons, salle à manger octogone au rez-de-chaussée cinq chambres et deux cabinets à l'étage supérieur une bâtisse en briques à deux étages attenante à la maison principale avec de grandes chambres, office, chambres à bain, et un servoir sur la toiture contenant à peu près 7000 gallons, autre bâtisse en bois à deux étages sur le côté avec six chambres, chambres à charbon, etc., cave, chaudière à laver, en plus une autre bâtisse en briques à deux étages avec quatre chambres, vigne, serre, cour briquetée, citerne, water works, lieux d'aisance, gaz partout, grand et beau jardin, etc. le tout en parfait état.

Cette description ne saurait donner une idée de la beauté de la propriété ci-dessus, nous mentionnons entre autres trop loin à nous contenter d'en donner de complets détails. Nous préférons engager le public à la visiter avant la vente.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets d'acquéreur portant hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres clauses dans l'acte de vente. L'acquéreur doit avoir la propriété assurée pour un montant qui sera fixé par le vendeur et transférer la police d'assurance au porteur des billets, assumera et paiera en sus du prix de son adjudication les taxes de l'année 1885, et devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente. Le vendeur se réserve le droit d'occuper la propriété et de la délivrer à l'acquéreur vers le 1er octobre 1885 en payant un loyer à raison de $125 par mois.

On peut visiter la maison tous les jours de midi à deux heures en se procurant des cartes d'admission aux bureaux des encanteurs.

Actes de vente pardevant Amedee Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.
30mai—

Succession de P. Maspero.

No. 13 412—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—MERCREDI, 10 juin 1885, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au No 25 de la rue Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 27 mai 1885, pour le compte de la dite succession: Un lot de meubles de bureau et un coffre-fort en fer Marvin. Conditions—comptant.
30 mai—30 juin 6 10

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE CERTIFIE par les présentes que le vingt septième jour d'avril 1885, jugement a été rendu dans cette cour dans les termes suivants dans l'affaire ci-après savoir: Elda Flash contre Joseph Webre, son mari—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 13 988, Division D. Sur motion de Frank D. Chretien avocat de la demanderesse, des preuves suffisantes ayant été produites à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le treizième jour de mars 1885 soit confirmé et devienne final, et, conséquemment, que la dite demanderesse, Mme Elda Flash femme de Joseph Webre recouvre du dit défendeur Joseph Webre son mari, la somme de $350 avec intérêt légal à partir du jour de la demande judiciaire jusqu'à paiement et qu'il y ait en outre un jugement en faveur de la demanderesse et contre le défendeur, Joseph Webre, son mari décrétant une séparation de biens entre elle et son dit mari et dissolvant la communauté d'acquêts et de gains existant entre eux. Il est de plus ordonné que le défendeur paye les dépens.

Jugement rendu le 27 avril 1885. Jugement signé le 9 mai 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge
En foi de quoi, j'ai apposé à la présente ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce seizième jour de mai de l'An de N. S. 1885.
JAS. D. RANKIN
Député-Greffier.
17mai—24mai 30j

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété à Alger.

Succession de Patrick James Courtney.

No 10,228—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI 20 juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 11 mai 1885, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot ou portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Peter, Olivier, Delaronde et Vallette. Le dit lot mesure 22 pieds 6 pouces de face à la rue Peter, et 27 pieds 4 pouces 5 lignes dans le fond sur une profondeur de 57 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues durant 1885 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Wm J. Castell notaire.
17 mai—17 30—juin 6, 13, 20.

RUE ROYALE.

No. 57 rue Royale, entre Bienville et Conti.

Résidence et magasin en briques à trois étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI 30 mai 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier—

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville désigné par le No. 3 dans l'ilet borné par les rues Royale, Bienville, Bourbon et Conti mesurant 22 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Royale 20 pieds 1 pouce 6 lignes dans le fond sur des profondeurs irrégulières de 84 pieds.

Pour les dimensions exactes voir les plans à la Bourse.

Les améliorations comprennent la magnifique résidence en briques à trois étages dont le rez de chaussée est occupé par A. M. Solari grocerie et l'étage supérieur comme résidence. Le rez de chaussée de cette propriété est vendu sujet à un bail à raison de $50 par mois expirant le 31 octobre 1885.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste s'il en est à un ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur pour ses billets divisés en coupons portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication garantis par hypothèque et privilège de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement et paiera les taxes de l'année 1885, en sus du prix de l'adjudication. Il fera assurer les bâtisses transférera les polices d'assurances au détenteur des billets et sera tenu de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier notaire aux frais de l'acquéreur. 23 mai—

RUE REMPARTS.

Une splendide résidence à deux étages pour famille avec mansarde, à l'encoignure des rues Remparts et Quartier.

Julius Leblanc et als.
vs.
Mme Louisa Leblanc Montalvo, épouse d'Evaristo Montalvo.

No 14 022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 20 juin 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 15 mai 1885 par l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville désigné par la lettre C dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bayou Road, St Claude et Quartier, formant l'encoignure des rues Remparts et Quartier et mesurant 34 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur et façade à la rue Quartier de 100 pieds 11 pouces 2 lignes.

Les améliorations comprennent cette splendide résidence en bois récemment bâtie avec deux étages et mansarde ayant au rez de chaussée salon à arche cabinet office corridor de côté, à l'étage supérieur 5 chambres à coucher et cabinets de toilette, 4 chambres et cabinets dans les mansardes, devants de cheminée en marbre partout, une cuisine en brique à deux étages attenante à la bâtisse principale avec chambres à domestiques water-works, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit en paiements égaux de un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement égale garantis par hypothèque et privilège de vendeur ensemble avec les clauses usuelles de garantie 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et transfert de la police d'assurance et toutes les autres clauses de garantie. L'acquéreur assumera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885, un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Omer Villeré notaire aux frais de l'acquéreur.
19 mai—19 23 30—juin 6 13 20.

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Darby & Tremoulet	}	No 7,478
vs.		
Leurs Créanciers	}	Division E.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de la raison sociale Darby & Tremoulet ait lieu conformément à la loi après avis le 26me jour de mai 1885 à 11 heures du matin pardevant Eugène D. Saunders notaire en cette ville, à son bureau No 13 Commercial Place à cause de nommer un syndic pour remplir la vacance occasionnée par la mort du syndic qui avait été élu et qualifié et pour déterminer le bien du bond qui sera donné par le dit syndic.

Nouvelle Orléans 27 avril 1885.
Signé HENRY L. LAZARUS Juge
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN Député Greffier
28 avril—31

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

H. J. Mullan	}	No 13,781
vs		
Ses créanciers	}	Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de H. J. Mullan soit convoquée pardevant Fred. Zengel notaire le 27 jour de juin 1885, à midi pour fixer la date les conditions et la manière de la vente des biens du dit insolvable H. J. Mullan et pour délibérer sur d'autres affaires qui peuvent être portées relatives au règlement de la succession du dit H. J. Mullan, et que E. Generelly et A. W. Brette soient nommés estimateurs pour estimer les biens du dit insolvable H. J. Mullan.

Nouvelle Orléans 23 mai 1885.
Signé F. A. MONROE Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
24 mai—31

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Gidiere Day & Co.	}	No. 13,506.
vs.		
Leurs Créanciers.	}	Division E.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de ladite raison commerciale insolvable de Gidiere Day & Co, et ceux des membres individuellement soit tenue le 13eme jour de juin 1885 à midi pardevant N. B. Trist notaire dans le but de fixer les termes de la vente des propriétés foncières et personnelles des insolvables pour prendre en considération une demande de compromis sur certaines réclamations et pour conférer au syndic R. S. Day des pouvoirs l'autorisant de faire un compromis et de tenter certaines dites insolvables, de prendre en considération et de délibérer sur toutes les matières qui pourraient leur être soumis à ladite réunion par le dit syndic.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1885.
(Signé) HENRY L. LAZARUS Juge
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
13 mai—31

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Wm. S. Davidson	}	No 13,564.
vs.		
Ses Créanciers.	}	Division C.

ORDRE DE COUR—Que la cession par le pétitionnaire de ses propriétés soit acceptée, conformément à la loi et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et ait lieu par devant T. Wharton Collens notaire en cette ville le 15me jour de juin 1885, dans le but d'élire un syndic et de délibérer sur telles autres affaires qui pourraient légalement se présenter devant l'assemblée, et qu'avis en soit donné par le présent à l'avocat des créanciers absents.

Nouvelle Orléans, Lne, 11 mai 1885.
Signé F. A. MONROE juge
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN député greffier
15 mai—31

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Anton Braun	}	No 13,871
vs		
F. H. Boulmay & Co.	}	Division D.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de F. H. Boulmay & Co et de F. H. Boulmay et Mme Marie Boulmay individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et tenue pardevant E. A. Peyroux notaire en cette ville LUNDI 22me jour de juin 1885 à 11 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires des dits F. H. Boulmay & Co, et F. H. Boulmay et Mme Marie Boulmay individuellement et comme membres de la dite raison et pour déterminer si la cession des propriétés des dits insolvables sera ou non acceptée, et que René Beauregard avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 19 mai 1885.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge
Pour copie conforme
Jas. D. RANKIN, Député Greffier
22 mai—31 en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES QUE le 7e jour de mai 1885, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après, dans les termes suivants, savoir:

Rose Mooney vs Chas Mooney—No 13 809

Sur motion de John G. McMahon, avocat, de la demanderesse, des preuves suffisantes ayant été produites à l'appui de la pétition de la dite demanderesse, la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le 5 avril 1885, soit confirmé et devienne final, et, conséquemment il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Rose Mooney, et contre le défendeur Chas Mooney son mari décrétant une séparation de biens entre elle et son dit mari, et condamnant le défendeur Chas. Mooney à payer à la demanderesse la somme de douze cents piastres avec gage et privilège sur toutes les propriétés immobilières et mobilières appartenant au dit défendeur ainsi que les dépens.

Jugement rendu le 7 mai 1885.
Jugement signé le 14 mai 1885.
(Signé) A. L. TISSOT Juge.
En foi de quoi j'ai apposé à la présente ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nlle-Orléans, ce quatorzième jour de mai, en l'An de N. S. mil huit cent quatre vingt-cinq.
H. MESSONNIER,
Député Greffier.
19 mai—31 en 30 j

L'Ab...

COM...

OLENDE...
NORMAN...
ST LAUR...
AMERIQ...

Prix du ...
Brême ...
à Gal...
voie de ...

RUE ...

Ligne ...
HAVRE ...

MANDEV...
et les S...
Vapeur de ...

LEON ...

FEU...

Petite ...

PAUL ...

" Déjà nou... notre ordre... ne tarda pas... nous somme... n'estimerais... femmes, si je... ternel remords...
" Ah! si tu... versées! combi... d'hui, j'ai pris... Chère fille, je... puis vivre sans... fois, je déchire... mes larmes. N... au silence éter... ment solennel!... d'ici quelle v... mienne depuis... vois, je n'ai pas... pendant si long... la fin le sermen...
" Va, ne m'... Songe plutôt à... veux du reste p... de ceux qui t'... l'entoure et qu... qu'en partie... l'embrasser, ... extase le chef... né le jour.
" Est-ce trop... oublié ta mère... l'heure de... ta pitié!